



Formation en
techniques Bien-être
Lieu-dit David
46120 Le Bouyssou



LIVRET D'ACCUEIL APPRENANT

FORMATION EN PRESENTIEL

Le Bouyssou – LOT

An'ma bien-être est heureux de vous accueillir dans le cadre de votre projet d'acquisition de nouvelles compétences professionnelles ou de maintien de compétences dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Ce livret d'accueil vous informe des dispositifs qui sont à votre disposition. Il est là pour faciliter votre intégration, fluidifier les échanges et participe à la qualité de votre formation en présentiel.

Il vous permet de connaître toutes les informations pratiques, le déroulement pédagogique et administratif de votre formation. A travers ces pages, vous trouverez les solutions logistiques et techniques mises en place afin que votre session se déroule dans les meilleures conditions.

An'ma bien-être vous souhaite une bonne formation

Carine Rougié, responsable Formation

Présentation An'ma Bien-être

An'ma bien-être est une auto-entreprise née en 2015, et spécialisée dans la Pratique de techniques de relaxations et massages de bien-être.

En 2018, après plusieurs formations de perfectionnement et spécialisations, sa Dirigeante, Carine Rougié, a été sollicitée pour transmettre sa pratique au travers de formations à destination des particuliers.

La branche Formation s'est développée lentement, au fil des expériences acquises et des besoins exprimés par les professionnels et les particuliers.

Offre de Formations

Les formations clés en main proposées à ce jour sont susceptibles de s'étoffer de modules sur-mesure, en fonction des besoins exprimés par les structures requérantes.

- Massage Ayurvédique Abhyanga
- Massage californien
- Massage des pieds – Réflexologie
- Massage de tête – Chirochampi
- Amma assis

Publics concernés :

- Particuliers souhaitant s'initier à une pratique dans le cadre familial
- Particuliers ayant un projet de reconversion dans une activité de bien-être
- Professionnels désirant étoffer une offre de prestations
- Professionnels de l'accompagnement des personnes fragiles (EPAHD, IME, CMP...)
- Autres projets sur-mesure à définir

La particularité des formations dispensées par An'ma Bien-être est que les compétences qui y sont enseignées, sont ensuite directement applicables et utilisables en situation professionnelle. Elles sont toutes réalisées en Présentiel afin de garantir un maximum d'interaction et de pratique.

Engagement qualité

An'ma bien-être s'est engagée dans un parcours visant à la Qualité optimale. Désirant satisfaire aux critères Qualiopi, nous mettons en place un processus complet d'information, de suivi, de recueil d'avis et de gestion structurelle transparente.

Notre équipe pour votre projet

Carine Rougié est actuellement Dirigeante et responsable pédagogique, unique interlocuteur pour toute démarche de projet de formation.

Sa formation de base et ses spécialisations lui permettent d'assurer les actions administratives, commerciales et pédagogiques, en gardant le sourire et l'envie de transmettre !
L'équipe s'enrichira progressivement de nouveaux profils et compétences afin de vous proposer le meilleur des savoir-faire dans les domaines de bien et mieux-être.

Ils seront tous professionnels aguerris, tant dans leur spécialité que dans les techniques d'apprentissage et de pédagogie.
L'esprit An'ma devant rester un plaisir impérissable de transmettre et de diffuser des compétences dans les meilleures conditions.

Les connaissances des formateurs sont maintenues et actualisées en continu, dans chaque domaine d'activité.

Le déroulement de votre formation en Présentiel

Votre Formateur inaugure la session par la présentation du sujet de la formation qui vous réunit et, poursuit par un tour de table des apprenants afin qu'ils se présentent.

Celui-ci fait partie intégrante de la stratégie pédagogique et a pour visée l'expression par chacun de ses attentes de la formation et éventuellement de questions spécifiques qui seront traitées dans les mêmes conditions et limites que celles posées en amont de la formation.

Les supports projetés par le Formateur ne sont qu'un repère dans le déroulé pédagogique. La formation pratique est fortement privilégiée afin de vous doter de compétences et de méthodologies opérationnelles dans un ou plusieurs domaines à mettre en application dès la rencontre d'une situation réelle.

Le Formateur s'appuie également sur votre participation et votre expérience afin de compléter et développer vos connaissances et pratiques professionnelles au contact des autres participants.

Nos méthodes pédagogiques

Chaque formation s'organise qu'elle soit en présentiel autour d'une alternance de séquences théoriques et/ou pratiques ainsi que de différents apports didactiques :

- Dispositifs d'expérimentation
- Exercices d'application par des jeux de rôles, QCM ou questions ouvertes réalisés en séances de travail en groupes ou binômes
- Mises en situation professionnelle sous forme de scénarii
- Visionnage de séquences de pratique technique
- Retours d'expériences de situations rencontrées

Les travaux font l'objet d'un corrigé par le Formateur d'apports pédagogiques et/ou de débats sur l'expérience vécue

L'accessibilité à la salle de formation.

La formation présentielle se déroule au sein du siège d'An'ma bien-être ou dans des salles louées pour les formations en INTER entreprise.

Lorsque par contrat, il est précisé que la formation se déroule en INTRA -entreprise (dans les locaux de l'entreprise), l'entreprise contractante est en charge de fournir les locaux adaptés au bon déroulement des actions de formations.

Tous ces lieux, accueils et salles de formation respectent les exigences de distanciation sociale et des barrières pour votre santé et votre sécurité collectives et individuelles.

Spécificité : Accessibilité des personnes en situation de Handicap

Les formations et locaux An'ma bien-être sont compatibles avec une bonne partie des situations de handicap.

Cependant, l'apprentissage et la pratique de certains massages de bien-être nécessitent une grande mobilité difficilement réalisable avec un handicap moteur majeur. Ainsi, certaines formations ne sont pas accessibles aux personnes dépendantes d'un fauteuil roulant notamment.

Toute personne en situation de handicap (visuel, auditif, moteur léger..) reçoit en amont de toute inscription, les informations nécessaires à leur accueil sur le lieu de formation qui peut être modifié/aménagé pour accueillir toute personne en situation de handicap.

(cf. Guide d'accueil en formation des personnes en situation de handicap (www.anmabienetre.com - rubrique « Formations » L'adresse du lieu de formation vous est communiquée sur votre Convocation de formation à laquelle a été jointe le plan d'accès de la formation.

L'équipement des salles de formation

Toutes nos salles et celles de nos partenaires sont équipées de tables de massage, tables et chaises d'études, matériel multimédia suivant les besoins et installations sanitaires et techniques.

Le lieu de formation permet les distances de sécurité sanitaire exigées entre chaque apprenant et leur Formateur et est limité en nombre de personnes selon la superficie de la pièce.

Tous les équipements (tables, chaises, tableaux blanc, poignées de portes et de fenêtres, interrupteurs, et matériels informatiques utilisés sont désinfectés quotidiennement et avant l'arrivée du groupe. L'entretien des parties communes (toilettes, rampes d'escalier, ascenseurs, salles de pause, ...) ont une fréquence de nettoyage quotidienne. Des lingettes et ou gel hydro alcoolique sont mis à disposition dans la salle.

Il peut être nécessaire d'organiser des flux de circulation ou de maintenir ouverts certaines portes afin d'éviter les contacts avec les poignées.

La salle de la formation et ses équipements tiennent compte préalablement à l'accessible et au confort de la personne en situation de handicap

Vos horaires de formation

Les horaires de la formation établis sont indiqués sur votre Convocation de formation où un planning est établi indiquant les dates et durées, heures et lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation en présentiel.

La formation est prévue sur une durée journalière de 7 heures entrecoupée de temps de déjeuner et de pause.

Moments de Pause :

Une pause de 10 minutes le matin et l'après-midi de la formation est prévue dans l'itinéraire pédagogique. C'est le moment que vous devez réserver pour vos échanges avec l'extérieur en cas de besoin.

Pause déjeuner :

L'heure de déjeuner est convenue d'un commun accord entre le Formateur et les apprenants.

En formation présentielle, sauf souhait contraire par vous-même ou votre employeur, le déjeuner est pris en commun avec le Formateur. Il est organisé mais non pris en charge par An'ma Bien-être sous réserve que le lieu de restauration respecte les conditions de sécurité sanitaire.

Comme il en aura été convenu en amont de votre formation, les repas et leur organisation sont facturés à vous-même ou votre employeur après la formation.

Les ressources documentaires à votre disposition

Vous sont remis en début de formation, livret de formation et selon le programme de la formation :

- Une clé USB que le Formateur complète des documents techniques, normatifs ou réglementaires qu'il juge nécessaires pour leur intérêt pédagogique et technique
- Les énoncés et outils des exercices ainsi que des études de cas qui nécessitent une impression papier
- Des ouvrages en lien avec les thématiques abordées sont disponibles à la consultation sur place

Votre présence et assiduité

Vous devez être présent(e) aux horaires indiqués de la formation sur votre Convocation de formation ou convenus avec votre Formateur.

En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais, votre correspondant An'ma bien-être qui préviendra votre Formateur.

Le contrôle de l'assiduité des apprenants est assuré par votre signature chaque demi-journée de la Feuille d'émargement.

La signature de la Feuille d'émargement conditionne la réception immédiate le dernier jour de la formation, de votre Certificat de réalisation de la formation.

Le contrôle de vos connaissances et de vos nouveaux acquis

Au milieu de la période de formation, vous serez invité à compléter un questionnaire permettant d'évaluer votre progression. Les formations de 4 jours sectionnées en 2 fois 2 jours, sont espacées d'au moins 3 semaines afin de vous permettre de pratiquer et remplir le cahier de pratique qui vous est remis au début de la formation.

Votre formation se clôture par une évaluation des acquis permettant de valider l'acquisition des connaissances et des apprentissages.

Elle est réalisée sous forme d'un questionnaire (QCM ou questions ouvertes) ainsi que par une mise en situation professionnelle évaluée par une grille d'acquisition des compétences.

La correction de l'évaluation et son argumentation ont lieu en commun avec le Formateur. Il peut revenir sur une information s'il estime qu'un point particulier mérite d'être reprecisé ou reformulé.

En cas d'échec aux épreuves d'examen des compétences, le Chef projets vous contacte afin d'analyser la situation et la recherche d'une solution de formation complémentaire si besoin afin de prévoir dans les plus brefs délais de nouvelles épreuves d'examen.

Cette évaluation conditionne les résultats mentionnés sur l'Attestation de fin de formation qui vous est remise le dernier jour de la formation.

Vous recevrez par mail, dans les 48h qui suivent la fin de la formation, votre grille d'évaluation.

Evaluation de satisfaction

En fin de formation en présentiel, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie.

Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre Formateur.

A la lecture de toutes les évaluations de satisfaction, votre Formateur réalise un compte-rendu afin que l'ensemble soit analysé pour améliorer les processus et apporter les corrections nécessaires.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du Formateur au regard des autres sessions réalisées.

An'ma bien-être dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur vous est remis par mail lors de votre inscription. Il est également consultable sur www.anmabienetre.com

VOS CONTACTS

REFERENT HANDICAP

Carine Rougié
Tél : 06 79 55 56 39



La responsable projets formation

Pour :

- ↪ Votre projet de formation
- ↪ Un besoin administratif ou de suivi de formation
- ↪ Une question d'ordre technique ou pédagogique

Carine Rougié

06.79.55.56.39
anmabienetre@gmail.com



Rendez-vous sur
www.anmabienetre.com

Pour :

- ⊖ Trouver une information par domaine
- ⊖ Consulter, télécharger ou imprimer le contenu des programmes
- ⊖ Demander un devis pour une formation interentreprise ou intra entreprise
- ⊖ S'informer sur l'actualité An'ma bien-être



Pour nous faire parvenir
un document papier

An'ma bien-être
Lieu-dit David
46120 Le Bouyssou

anmabienetre@gmail.com